

VISIO - Marchés publics de formation

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Acquérir une vision générale des textes et des principes de la commande publique appliqués au secteur de la formation professionnelle des agents publics
- Mettre en application le cadre réglementaire des marchés publics aux achats de formation, à travers les spécificités de la procédure adaptée et la rédaction des pièces de marché et de règles de procédure
- Reconnaître les différents documents d'un marché et d'une consultation et être en mesure de les élaborer selon le besoin exprimé par leur structure et en assurer l'exécution

Public Visé

Agents de services Formation ou RH, agents des services de la commande publique, appelés à passer des marchés de formation pour les agents de leur structure

Pré Requis

Connaitre le code des marchés publics, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Acquérir une vision générale des textes et des principes de la commande publique appliqués au secteur de la formation professionnelle des agents publics

Mettre en application le cadre réglementaire des marchés publics aux achats de formation, à travers les spécificités de la procédure adaptée et la rédaction des pièces de marché et de règles de procédure
Reconnaître les différents documents d'un marché et d'une consultation et être en mesure de les élaborer selon le besoin exprimé par leur structure et en assurer l'exécution

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur
-

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure. Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLIQUÉ AUX MARCHÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (à l'aide d'apports théoriques et d'exemples)

• Rappel du cadre réglementaire de la formation professionnelle des agents publics

- Obligations du code du travail en matière de formation professionnelle transposée dans le statut de la fonction publique
- Obligations des prestataires de formation, la déclaration d'activité, le contenu de la convention de formation et les rapports avec les stagiaires

• Achat de formation comme marché public

- Approche de la notion de commande publique : l'obligation de mise en concurrence, la convention de formation devient contrat de marché public
- Principes fondamentaux: liberté d'accès, égalité de traitement des candidats, transparence, efficacité de la dépense
- Marchés de formation : marchés de services sociaux

• Procédure adaptée applicable aux marchés de formation

- Obligations de publicité et de mise en concurrence pour l'acheteur et pour le candidat, dans le respect des grands principes de la commande publique
- Vérification de la capacité juridique et professionnelle des candidats
- Choix du prestataire sur la base de critères annoncés à l'avance

• Types de contrats applicables aux marchés de formation

- Marchés simples, allotis ou non
- Marchés à tranches optionnelles
- Accords-cadres à bons de commande ou à marchés subséquents, avec un ou plusieurs prestataires

• Différentes pièces d'un marché de formation et leurs clauses essentielles

- Pièces contractuelles (acte d'engagement, cahier des charges...)
- Pièces de procédures (avis de publicité ou lettre de consultation, règlement de consultation, rapport d'analyse des offres, éventuellement rapport au contrôle de légalité)

CAS PRATIQUE

Application des informations acquises au cours du stage en simulant la rédaction de différentes pièces d'un dossier de consultation (Eléments clés d'un avis de publicité, d'une lettre de consultation, d'un règlement de consultation, d'un contrat de marché)

Qualification Intervenant.e.s

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 150.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 070.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org